

Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2021

Principe d'investissement ISR

Palatine Asset Management s'appuie :

- ↪ sur les analyses extra-financières d'Ethifiance pour les petites et moyennes entreprises françaises
- ↪ mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR

Les émetteurs font l'objet d'une notation extra-financière sur la base de 4 thèmes (Gouvernance, Social, Environnement, Parties Prenantes externes (clients et fournisseurs) pour lesquels sont définis plus de 140 critères d'analyse.

Plus de 90 de ces critères, les plus pertinents et significatifs au regard des risques et opportunités à mesurer, sont notés et entrent, de manière « équipondérée », dans la note globale ESG de l'entreprise.

Le résultat final de la notation sur 100 est ensuite basé sur 20.

Les liquidités non investies n'entrent pas en compte dans le calcul.

La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

L'impact carbone est calculé à partir des données fournies par Trucost sur 100% des sociétés du portefeuille et sur un périmètre scope 1 + First Tier Indirect.

Dans l'univers de 560 titres, 280 valeurs passent le filtre financier et environ 80 actions sont éligibles sur le plan ISR.

Note ISR du portefeuille

Au 30 septembre 2021

PALATINE FRANCE MID CAP : 14,63 / 20

CAC MID 60 NR : 14,27 / 20 (périmètre 98,71%)

% des valeurs non couvertes par Ethifiance

↙
En % de lignes : **11,36**

↘
En % des encours : **5,77**

Historisation des notes

Note Juin 2021			
14,56 / 20			

Commentaire extra-financier

ACHATS : [AÉROPORT DE PARIS \(ADP\)](#) : s'engage à minimiser les effets indésirables des réorganisations en les planifiant et en les anticipant avec la consultation des représentants des employés. Des mesures importantes sont également mises en place pour respecter les engagements de l'entreprise. A ce titre, et malgré l'absence du nombre précis d'employés ayant bénéficié de ces mesures ; la part des licenciements parmi les départs a diminué entre 2019 et 2020.

Le conseil d'administration compte un comité RSE parmi ses rangs et discute de certaines des questions pertinentes en matière de RSE lors de sa réunion ; cependant, les rôles du président et du directeur général restent combinés, tandis qu'un seul membre du conseil d'administration de 12 membres est considéré comme indépendant.

Pour soutenir ses objectifs ambitieux en matière d'émissions liées à l'énergie, la société a mis en place des mesures étendues pour réduire ces émissions ; toutefois, les données correspondantes reflètent une augmentation au cours de la période 2016-2020.

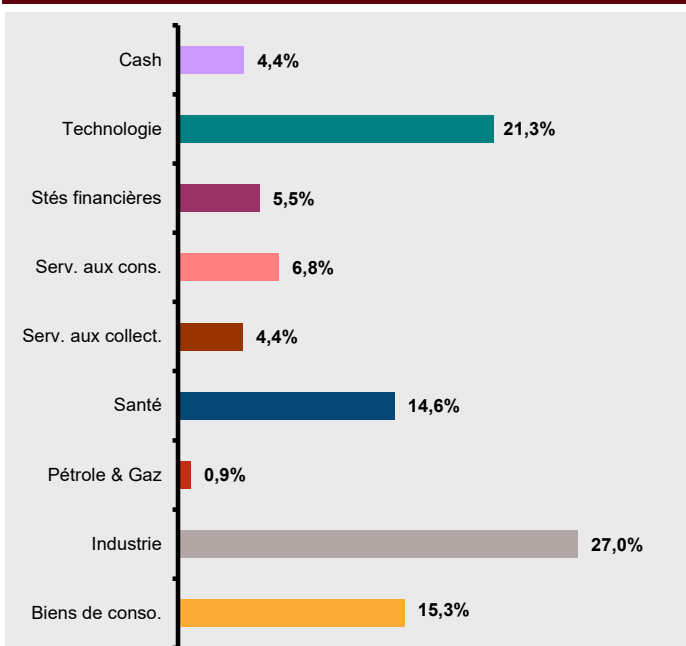
La Société a été confrontée à deux controverses au cours de la période sous revue, sur lesquelles ADP est considérée comme majoritairement réactive, dont un cas à forte gravité, en lien avec le dialogue social, la gestion responsable des réorganisations et la qualité du système de rémunération.

VENTES : [NEMETSCHEK](#) : L'entreprise ne parvient pas à rendre compte de manière cohérente de la façon dont elle répond aux défis importants en matière de durabilité. Cela explique sa faible performance ESG globale.

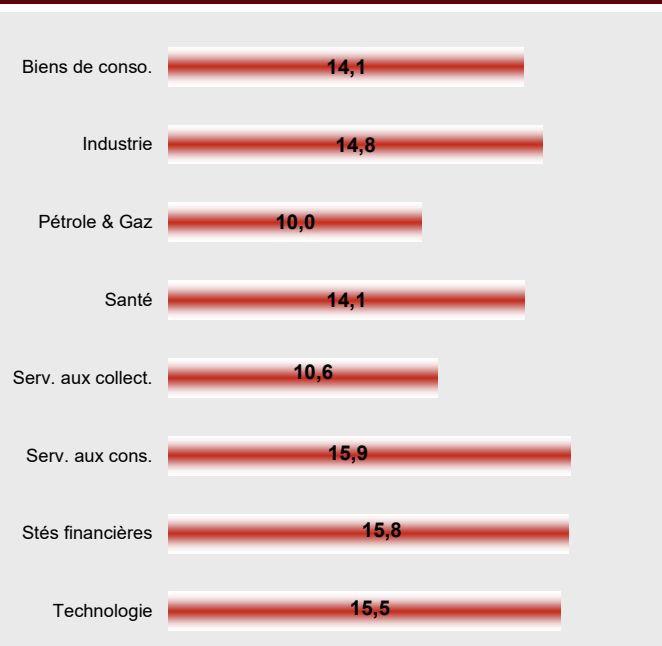
[SMURFIT KAPPA](#) : Smurfit Kappa est à la pointe du secteur en matière d'approvisionnement en fibres durables, avec 75 % des fibres utilisées qui sont recyclées ou récupérées et 89 % des fibres certifiées FSC, PEFC ou SFI. Le conseil d'administration et le comité exécutif ont un rôle à part entière dans la supervision des risques ESG, il existe désormais un comité de durabilité au niveau du conseil d'administration et les objectifs de performance en matière de durabilité sont pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des cadres et des performances. Smurfit Kappa affiche des tendances contrastées en ce qui concerne les indicateurs de sécurité : le taux de fréquence et la gravité des accidents diminuent, tandis que le nombre d'accidents mortels et le taux d'absentéisme augmentent entre 2018 et 2020

Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2021

Répartition Sectorielle



Notation moyenne ISR par secteurs



Détail des 5 principales lignes actions du portefeuille avec leurs notes ISR

Actif	Pays	Répartition thématique	Poids dans le portefeuille	Note ISR
SOITEC	France	Technologie	5,1%	16,4 / 20
ALTEN	France	Technologie	5,0%	16,4 / 20
LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	France	Services aux consommateurs	4,9%	16,4 / 20
VIRBAC SA	France	Santé	4,3%	14,6 / 20
SOPRA GROUP	France	Technologie	3,9%	15,6 / 20

Les indicateurs d'impact

Au 30 septembre 2021

		OPC	Benchmark
EMPREINTE CARBONE (A) ⁽¹⁾	CARBON FOOTPRINT (Tonnes CO2e / EUR mn)	242,12*	482,23**
	GREEN POWER GENERATION SHARE (% of GWh from renewables)	100,00*	51,77**
	FOSSIL FUEL UPSTREAM EXPOSURE (% of Portfolio value exposed to upstream fossil fuel activities)	1,36*	4,89**

Les mesures sont obtenues et diffusées dans un but informatif, sans être un objectif de gestion pour les gérants.

Si l'empreinte carbone du fonds est inférieure à celle de son indicateur de référence, une amélioration de la part verte est attendue.

⁽¹⁾ Données TRUCOST

* Périmètre 94,01%

** Périmètre 92,97%

Reporting extra-financier trimestriel au 30 septembre 2021

Méthodologie

(A) L'EMPREINTE CARBONE :

L'empreinte carbone d'un portefeuille se mesure via : l'empreinte carbone par million d'euros de chiffre d'affaires détenu (*Carbon Footprint*). C'est un ratio (1 somme divisée par 1 somme) avec comme :

- numérateur : la somme des émissions carbone détenues.

Par émissions carbone détenues, nous entendons la somme des émissions carbone que Palatine s'est vu attribuée en fonction de son taux de détention du capital. Par exemple, si Palatine détient 1% du capital de Royal Dutch Shell alors Palatine se verra attribuée 1% des émissions carbone annuelles de Royal Dutch Shell.

- dénominateur : la somme des chiffres d'affaires détenus en portefeuille (on applique le même principe d'Égalité devant la détention : si Palatine détient 1% de Shell alors Palatine se verra attribuer 1% du chiffre d'affaires de Shell). Il s'agit ici d'une méthode de mesure d'empreinte recommandée par le GHG Protocol. On obtient alors un ratio tonnes d'équivalent CO2 émises pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires généré au sein du fonds. On a ici un indicateur qui reflète l'empreinte en termes d'activité (le chiffre d'affaires reflétant l'activité d'une entreprise). Il permet de regarder l'empreinte sous l'angle de l'efficacité opérationnelle et en même temps sous l'angle de la contribution en absolue au changement climatique (car le taux de détention du capital est pris en compte).

Pour la contribution à la transition énergétique, on distingue 2 indicateurs :

- Pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable (*Green Power Generation Share*)
- Exposition aux secteurs extractifs pétrole, charbon et gaz (*Fossil Fuel Upstream Exposure*)

L'idée ici est de compléter la mesure de l'empreinte carbone (qui rassemble tous les secteurs en portefeuille) par des mesures spécifiques aux 3 secteurs clefs de la transition énergétique : Utilities, Energy et Coal Mining (Materials).

Pour calculer le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable, nous analysons chaque entreprise qui produit de l'électricité (+ chaleur/vapeur) et nous en déduisons la part de la production qui vient des énergies renouvelables. Nous classifions comme renouvelables les sources d'énergie suivantes : solaire, éolien, géothermie, hydro, marémotrice. Nous appliquons alors le même principe d'égalité devant la détention : si Palatine détient 1% d'ENGIE alors Palatine se verra attribuer 1% de la production d'électricité renouvelable d'ENGIE. Si l'on effectue la somme de tous ces GWh détenus pour chaque Utilities en portefeuille, on obtient la production d'électricité renouvelable (Gwh).

Si l'on divise la somme de ces GWh renouvelables détenus par la somme des GWh totaux détenus (i.e. en incluant la biomasse, le nucléaire et les énergies fossiles) on obtient le pourcentage de la production électrique (% GWh) renouvelable (encore appelée la part verte). Plus la part verte est élevée, plus le portefeuille contribue à la transition énergétique et écologique.

Pour calculer l'exposition aux secteurs extractifs pétrole, charbon et gaz, il s'agit d'identifier le poids du portefeuille qui est exposé (peu importe le degré d'exposition) dans l'extraction de pétrole, gaz et charbon et aux activités de support à l'extraction. A partir du moment où une entreprise dérive 0.001% de son chiffre d'affaires dans les énergies fossiles alors elle sera identifiée comme étant impliquée.

94,01% de couverture pour le fonds PALATINE FRANCE MID CAP et 92,97% de couverture pour le CAC MID 60 NR (Benchmark).

Le périmètre des émissions est : Scope 1 + First Tier Indirect. Le First Indirect correspond à tout le Scope 2 + la partie la plus directe du Scope 3 amont. En d'autres termes, le First tier indirect correspond aux fournisseurs directs y compris les fournisseurs d'électricité (Scope 2), les compagnies aériennes et taxis (voyages d'affaires) etc.

Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PAM, VIGEO, TRUCOST.

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014 - Siège social : 42 rue d'Anjou 75008 PARIS - 950 340 885 RCS PARIS

Une société du groupe BPCE

Site Internet : www.palatine-am.com - e-mail : Reporting@palatine-am.com - Tél : 01-55-27-96-29 ou 01-55-27-94-26 - Fax : 01-55-27-97-00